

DIDIER HAZEBROUCK

Commissaire aux comptes & membre de la Compagnie Régionale de Douai

Expert-Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de la Région de Lille

Expert de Justice près de la Cour d'Appel de Douai

ENTREPRISES ET CITES – FONDS DE DOTATION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the blue stamp and extending downwards.

ENTREPRISES ET CITES – FONDS DE DOTATION

Fondation

40 rue Eugène Jacquet

59700 MARCQ-EN-BARŒUL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration d'Entreprises et Cités – Fonds de Dotation

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par le conseil d'administration j'ai effectué l'audit des comptes annuels d'Entreprises et Cités – Fonds de dotation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif aux incidences de la première application du règlement ANC 2022-06.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note Participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placements de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues en matière de dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fonds de dotation, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de Dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

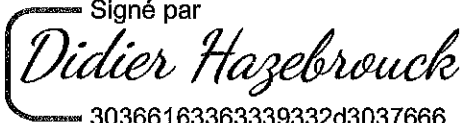
Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de Dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 12 juin 2026 à Lille

Le commissaire aux comptes

Signé par

30366163363339332d3037666...

Didier Hazebrouck

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'établissement	46 546	46 546		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets droits similaires	4 400		4 400	4 400
Immo. incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage	5 438	5 438		
Immo. corporelles en cours, avances et acomptes				
Legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	26 193 999	114 919	26 079 081	26 119 259
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	50 000		50 000	50 000
Prêts				
Autres immo. financières				
ACTIF IMMOBILISE	26 300 383	166 903	26 133 481	26 173 659
STOCKS				
Stocks et en-cours				
CREANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	225 000		225 000	268 000
Charges constatées d'avance	14 754		14 754	13 378
DIVERS				
V.M.P.	303 826		303 826	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	209 890		209 890	336 496
ACTIF CIRCULANT	753 469		753 469	617 874
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	27 053 852	166 903	26 886 950	26 791 533

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	26 213 399	26 213 399
Fonds propres statutaires	26 213 399	26 213 399
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	(74 740)	
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	(40 179)	(74 740)
Situation nette (sous-total)	26 098 481	26 138 659
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL 1	26 098 481	26 138 659
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	679 057	564 515
TOTAL 2	679 057	564 515
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL 3		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 709	44 999
Dettes des legs ou donations	3 824	28 924
Dettes fiscales et sociales	21 792	14 436
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87	
Produits constatés d'avance	75 000	
TOTAL 4	109 412	88 359
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	26 886 950	26 791 533

[REF25] Compte de résultat
association

Déclaration au 31/12/2025

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	300 000	240 000
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
Utilisations des fonds dédiés	564 515	503 758
Autres produits	523 024	583 383
TOTAL I	1 387 539	1 327 141
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	163 874	163 818
Aides financières	443 215	502 845
Impôts, taxes et versements assimilés	1 113	1 068
Salaires	84 982	83 262
Cotisations sociales	47 450	41 963
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		215
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	679 057	564 515
Autres charges	13	
TOTAL II	1 419 704	1 357 685
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(32 164)	(30 544)
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	30 061	30 061
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	2 103	483
Reprises sur dépréciations, provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de V.M.P. et d'instruments de Trésorerie.		
TOTAL III	32 164	30 544
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières amortissements, provisions	40 179	74 740
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de V.M.P. et d'instruments de Trésorerie		
TOTAL IV	40 179	74 740
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	(8 014)	(44 196)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(40 179)	(74 740)

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 419 704	1 357 685
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 459 882	1 432 425
EXCEDENT OU DEFICIT	(40 179)	(74 740)
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Ressources		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL PRODUITS		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	523 020	523 020	583 145	583 145
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	523 020	523 020	583 145	583 145
- Dons manuels	523 020	523 020	583 145	583 145
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	332 169		270 782	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	300 000		240 000	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	32 169		30 782	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	564 515	549 309	503 758	438 465
TOTAL	1 419 704	1 072 329	1 357 685	1 021 610
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	443 215	443 215	502 845	502 845
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	443 215	443 215	502 845	502 845
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	297 431	0	290 110	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	40 179	0	74 955	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	0		0	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES	679 067	661 278	564 515	549 309
TOTAL	1 459 882	1 104 493	1 432 426	1 052 154
EXCEDENT OU DEFICIT	-40 178	-32 164	-74 740	-30 544

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1		EXERCICE N-2	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	0	0	0	0	0	0
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL	0	0	0	0	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0	0	0

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Solde des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1 - MISSIONS SOCIALES OU DEPENSES OPERATIONNELLES			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	523 020	468 315
1,1 Réalisées en France	443 215	443 215	1,1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement			Dons manuels non affectés	500 005	420 200
Comité Grand Lille	0	0	GPI	100 000	87 695
Versements à d'autres organismes agissant en France			VERSPIEREN	0	42 500
Arpega	3 500	3 500	Alliance Emploi	100 000	120 000
Impulso	40 000	40 000	VILOGIA-HOLDING	50 000	80 000
LUC Leucémie	5 000	5 000	VILOGIA	100 000	90 000
Ce qui compte vraiment	15 000	15 000	MEDEF LILLE METROPOLE	150 000	0
Ensemble 2 générations	10 000	10 000	Donateurs Membres Fondateurs	0	0
1 cabas pour un étudiant	25 000	25 000	Donateurs privés	5	5
Agir pour l'école	50 000	50 000			
60 000 rebonds	7 200	7 200	Dons manuels affectés	23 015	48 115
A portée d'elles	20 000	20 000	Donateurs privés (Journes de l'espoir)	0	0
Mots et merveilles	15 000	15 000	Donateurs privés (YCROIRE)	0	0
BRUNE VR - Reconnection	7 000	7 000	Donateurs privés (Ladies are just amazing)	0	0
Tot demain	10 000	10 000	Donateurs privés (ARELI)	0	0
GRANDHIR - Mouton à 5 pattes	20 000	20 000	Donateurs privés (ONL)	0	0
Opéra de Lille	15 000	15 000	Donateurs privés (Call & Care)	0	0
La clé (Opéra de Lille)	15 000	15 000	Donateurs privés (Restos du cœur)	0	0
Obseau mauche	10 000	10 000	Donateurs privés (80 000 rebonds)	0	0
We Fab Art	10 000	10 000	Donateurs privés (Centre recherche longévité)	0	0
Eloquence de la différence	5 000	5 000	Donateurs privés (Entreprendre pour apprendre)	0	0
Les étoiles du Piano 2	20 000	20 000	Donateurs privés (Bureaux du cœur)	0	25 100
Viva Fabrics	50 000	50 000	Donateurs privés (We Fab Art)	23 015	23 015
Y croire et Agir	10 000	10 000			
JRCL	50 000	50 000			
Gala Institut Pasteur de Lille	2 500	2 500			
Ligue Athlétisme HDF	5 000	5 000			
We Fab Art	23 015	23 015			
	443 215	443 215	4 - AUTRES PRODUITS	92 164	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	443 215		Produits du patrimoine	40 061	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		Produits financiers	52 103	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	559 164	
			II - REPRISES DE PROVISIONS	0	
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	449 309	
			IV - VARIATION DES FONDIS DÉCIS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC		54 705
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	661 278		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
TOTAL GÉNÉRAL	1 104 493		TOTAL GÉNÉRAL	1 104 493	
TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		443 215	TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		443 215
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		79 805

Présentation de l'entité

Objet social

Recevoir et gérer en les capitalisant les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés, à titre gratuit et irrévocable, en vue directement ou indirectement de mener ou de soutenir toute action d'intérêt général contribuant à préparer et favoriser l'excellence et l'attractivité des territoires.

Nature et périmètres des activités

Actions de communication avec l'organisation de réunions et colloques, animation de réseaux, soutien à la création et à l'expérimentation de projets.

Moyen mis en œuvre

Le Fonds de dotation ENTREPRISES & CITE comprend 2 collaborateurs, loue 2 bureaux au sein du Campus Entreprises & Cités à Marcq-en-Barœul.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, mis à jour par les Règlements ANC 2016-07, 2018-06 et 2022-06 du 4 novembre 2022. La première application obligatoire de ce dernier règlement est pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Faits caractéristiques et faits marquants

Néant.

Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Changement de méthode comptable

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1er janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscal.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été - regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - o Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - o Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - o Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
 - Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement des comptes 2024.

Comparabilité des comptes

Ce nouveau règlement n'a pas d'impact significatif sur la présentation des comptes.

Immobilisations incorporelles et corporelles

* Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

* Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif)
:

Immobilisations corporelles	Amortissements Pour Dépréciation	Amortissements Fiscalement Pratiqués
Agencement	10 % L	10 % L
Matériel de bureau et informatique	33 % L	33 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

Les taux d'amortissements sont révisables chaque année pour être ajustés sur la durée d'utilité restante à courir.

La différence entre les amortissements pratiqués sur la durée d'utilité et les amortissements fiscaux est constatée sous forme dérogatoire.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placements

Les titres à l'actif du bilan, correspondent à des dons réalisés par l'un des fondateurs, la contrepartie de ces dons est inscrite au passif en Fonds Statutaires Non Consomptibles dans la rubrique Fonds Associatifs Sans Droit de Reprise.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à son coût de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour le Fonds de dotation, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Fonds dédiés

Les apports réalisés par les fondateurs et affectés au budget de fonctionnement du Fonds de dotation, ont été classés, pour leur part excédent les dépenses de fonctionnement constatées au 31/12/2025, en fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

Au 31/12/2025, cet excédent s'élève à 17 779.35€.

Concernant les ressources dédiées aux projets de dons non utilisées au 31/12/2025, elles sont comptabilisées en fonds dédiés sur dons manuels affectés.

Au 31/12/2025, cet excédent s'élève à 661 277,85€.

Effectif

CADRE	EMPLOYE	MOYENNE ANNUELLE
Effectif moyen annuel	Effectif moyen annuel	
1.40	0	1.40

Engagements financiers

Néant.

Indemnités de fin de carrière

Il existe un engagement pour indemnités de départ en retraite qui est calculé sur la base du salaire mensuel, de l'ancienneté dans la société (association) à la clôture de l'exercice, du temps restant à courir jusqu'à la date d'anniversaire de ses 65 ans pondéré par des coefficients pour tenir compte de la rotation du personnel, de la probabilité d'être vivant à 65 ans, des augmentations de salaire et de l'actualisation des sommes qui sont versés.

Au 31 décembre 2025, l'engagement s'élève à 5 347€ + 2 914€ CS soit un total de 8 261€.

Hypothèses :

Taux d'actualisation : 3.90 %

Taux de turnover : 2 %

Taux de revalorisation des salaires : 2 %

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	46 546		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 400		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 438		
Emballages récupérables et divers			
Immobilsations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 438		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	26 193 999		
Autres titres immobilisés	50 000		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 243 999		
TOTAL GENERAL	26 300 383		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			46 546	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			4 400	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 438	
Emballages récupérables et divers				
Immobilsations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			5 438	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			26 193 999	
Autres titres immobilisés			50 000	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			26 243 999	
TOTAL GENERAL			26 300 383	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	46 546			46 546
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 546			46 546
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 438			5 438
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 438			5 438
TOTAL GENERAL	51 984			51 984

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- Installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	74 740	40 179		114 919
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	74 740	40 179		114 919
TOTAL GENERAL	74 740	40 179		114 919
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		40 179		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	75 000	75 000	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	150 000	150 000	
Charges constatées d'avance	14 754	14 754	
TOTAL GENERAL	239 754	239 754	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 709	8 709		
Personnel et comptes rattachés	9 012	9 012		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 330	12 330		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	451	451		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 911	3 911		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	75 000	75 000		
TOTAL GENERAL	109 412	109 412		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

CA18CHAPAY



Cegid Group

CA17PROREC

Désignation de l'entreprise	IP ENTREPRISES & CITES FDD 40 RUE EUGENE JACQUET 59700 MARCQ-EN-BAROEUL 825297245 IS1	31/12/2025
-----------------------------	--	------------

[illegible]

CA20CHAAVA



Désignation de l'entreprise	IP ENTREPRISES & CITES FDD 40 RUE EUGENE JACQUET 59700 MARCQ-EN-BAROEUL 825297245 IS1	31/12/2025
-----------------------------	--	------------

[illegible]

CA21PROAVA

31/12/2025

59700 MARCQ-EN-BAROEUL
825297245 IS1

[illegible]

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
RESALLIANCE SA	17 305 281	85,11	24 441 532			1 208 277
40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN	21 594 330		24 441 532			350 611
SA CIE METROPOLITAINE D'INVESTISSEMENT	406 250	85,7	469 209			
40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN	262 308		469 209			-54 720
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
GRUPE IRD	44 276 499	2,9	1 283 259			3 671 238
40 rue Eugène Jacquet - 59700 MARCQ EN	70 805 113	30 061	1 168 340			2 697 399
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				